

Rapport

de la

Commission de Gestion 2011/2012

pour l'exercice comptable 2011



Table des matières

Séance constitutive du mardi 9 novembre 2011	3		
Membres de la Commission	3		
Thèmes retenus pour des contrôles ciblés :	4		
Visites:	4		
Séance de commission du 13 décembre 2011	5		
Contrôles des premiers préavis clôturés en 2011	5		
Visite du 17 janvier 2012 à 16h	7		
Bâtiment de la Vigie			
ÉlectricitéÉlectricité	7		
Approvisionnements annexes	8		
Éclairage publique	8		
Compteurs intelligents	8		
TVT Services SA (TVT)	8		
Partenariat UPC-C	9		
Séance du 3 mars 2012			
Derniers préavis terminés en 2011	10		
Séance du 12 mars 2012			
Accompagnement du ramassage des ordures ménagères	10		
Visite du 13 mars 2012	10		
Serres communales, PGEE et SIT	10		
SIT			
PGEE	12		
Visite du 22 mars 2012	13		
Immeuble route du Bois 2 et 4			
Gestion des déchets de la voirie	14		
Séance du 3 avril 2012			
Compte communaux	16		
Préavis 16/2009 "Installations de régulation routière le long du m1"			
Séance du 11 avril 2012	16		
Compte communaux + intercommunaux			
Rapport de la Commission des Finances sur les comptes communaux 2011	17		
Contrôle des comptes communaux			
Contrôle des comptes intercommunaux			
Séance du 24 avril 2012			
Préparation des questions à la Municipalité	19		
Séance du 2 mai 2012			
Présentation du rapport de la fiduciaire	19		
Séance du mercredi 9 mai 2012			
Préparation de la rencontre avec la Municipalité			
Séance du lundi 14 mai 2012			
Rencontre avec la Municipalité			
Séance du mardi 29 mai 2012			
Finalisation du rapport			
Vœux 2011			
Remerciements			
Conclusion			



Séance constitutive du mardi 9 novembre 2011

Membres de la Commission

Président : Masson Claude PLR+ID Rapporteur : Blanchoud Alain UDC

Membres:

PLR+ID Ballerstedt Louis

Meyer-Favey Christine

Forum Cartier Christophe

Chapuis François Ibarrola Jorge

PSIG Bortis Bagnoud Inès

Pittet Blanchette Sylvie

Sage Daniel

Les Verts Roggo Jean-Luc

Les membres nommés à la Commission de Gestion (CG) pour l'exercice 2011 se sont réunis en assemblée constitutive dans la salle de justice de l'Auberge communale du Motty.

M. Claude Masson ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun. Il rappelle le règlement du Conseil communal selon lequel la Commission de Gestion s'organise elle-même et propose l'élection d'un président et d'un rapporteur (art. 44). Selon un tournus entre les différents partis, discuté lors des législatures précédentes le président devrait être du groupe PLR+ID et le rapporteur du groupe UDC. Une discussion sur la position du groupe « les Verts » est ouverte et il est décidé de conserver le tournus actuel et d'intégrer ce nouveau groupe en respectant la position dans la salle.



Ce qui donne pour la législature actuelle.

- 2011-12 PLR+ID UDC
- 2012-13 UDC PSIG
- 2013-14 PSIG VERT
- 2014-15 VERT Forum
- 2015-16 Forum PLR+ID

M. Claude Masson est élu président et M. Alain Blanchoud rapporteur.

Ces deux élections sont faites à l'unanimité.

La Commission étant ainsi constituée, le président ouvre officiellement la séance en rappelant les attributions et devoirs de la Commission de Gestion selon les articles 113 à 121 du règlement du Conseil communal d'Ecublens.

Aucun membre du personnel communal n'en fait partie la Commission de Gestion peut travailler valablement.

La liste des membres est mise à jour. Les informations aux membres de la Commission de Gestion seront faites par messagerie électronique.

Le président invite les commissaires à faire des propositions concernant les visites à effectuer et les thèmes à traiter.

Après un tour de table et la lecture des propositions reçues de la part des membres absents lors de cette séance nous pouvons choisir dans une longue liste de possibilités.

Thèmes retenus pour des contrôles ciblés :

- Les préavis clôturés en 2011.
- L'intercommunale TVT Services.
- Le ramassage des ordures et son organisation.
- Le suivi des diverses études réalisées.
- Le suivi des vœux de la Commission.

Suite à la discussion, les propositions de visites suivantes sont retenues :

Visites:

- Immeuble à la route du Bois 2-4, entretien, loyer, rénovation.
- Vigie TVT.
- Ramassage des ordures et gestion de la voirie.
- Serres communales.
- ➤ SIT / PGEE.



Dates des séances de la Commission :			
08.11.2011	20h	Séance constitutive + plan des visites	
13.12.2011	20h	Premier préavis	
17.01.2012	16h	Visite de la Vigie et séance avec TVT Services	
07 03.2012	20h	Derniers préavis 2011	
12.03.2012		Accompagnement du ramassage des ordures ménagères	
13.03.2012	17h	PGEE – SIT – Serres communales	
22.03.2012	17h	Bâtiment Rte du Bois 2-4 – Voirie gestion des déchets	
03.04.2012	20h	Comptes communaux	
11 04.2012	20h	Comptes intercommunaux	
24.04.2012	20h	Préparation des questions à la Municipalité	
02.05.2012	19h	Rencontre avec la fiduciaire	
		Réception du rapport de la Municipalité	
09.05.2012	20h	Préparation de la rencontre avec la Municipalité	
14.05.2012	19h	Rencontre avec la Municipalité	
29.05.2012	20h	Finalisation du rapport	
01.06.2012		Remise du rapport.	

Séance de commission du 13 décembre 2011

La séance débute par une discussion sur les documents et messages reçus par le président depuis la dernière séance. L'organisation du rapport et la collaboration avec la commission des finances font l'objet d'une vive discussion sur les compétences de chacune des deux commissions et les commissaires décident de ne pas changer la formule des autres années et de demander à un représentant de la Commission des Finances de participer aux séances de contrôle de comptes et de lui demander de faire un rapport qui sera annexé au document définitif de la CG.

La deuxième partie de la séance est consacrée aux:

Contrôles des premiers préavis clôturés en 2011.

03/2009 Achat de mobilier scolaire

Montant du préavis 150'000.-

Coût final 143'493.65

Moins-value 6'506.35 = 4,33%



09/2009 Réaménagement du carrefour aux routes de Valaire/Neuve/Colline

Montant du préavis 417'000.-

Coût final 394'824.95

Moins-value 22'175.05 = 5,32%

20/2009 Étude du fonctionnement de l'administration communale

Montant du préavis 65'000.-

Coût final 62'623.20

Moins-value 2'376.80 = 3,6%

04/2010 Acquisition d'un silo à sel et d'une saleuse

Montant du préavis 162'000.-

Coût final 144'385.12

Moins-value 17'614.88 = 10,87%

19/2010 Achat d'un camion avec grue

Montant du préavis 245'500.-

Coût final 243'729.35

Moins-value 1'772.65 = 0.7%

Une liste de questions concernant ces préavis est élaborée en commun et transmise au boursier qui se chargera de nous répondre avant la séance du 7 mars 2012.

Tous les travaux ont été exécutés conformément aux préavis et toutes les réponses aux questions des commissaires ont été adéquates.

Les commissaires constatent que les moins-values sont parfois assez élevées et se demandent si les estimations des préavis ne sont pas préparées avec trop de « divers et imprévus »



Visite du 17 janvier 2012 à 16h

Bâtiment de la Vigie

Compréhension des mécanismes de distribution de l'énergie électrique et de la distribution des services par câbles (Internet, télévision et téléphonie) ayant amenés à un partenariat avec UPC-Cablecom.





La séance s'est déroulée en présence de, M. Ayer directeur général de TVT Services Sa & SIE SA, de M. Huguenin responsable de TVT Service SA, de M. Pierre Kaelin syndic et de M. Cruchon collaborateur responsable du site de la Vigie pour la semaine.

Les quatre communes regroupées initialement en entente intercommunale depuis 1935 ont décidé, en 1999, de passer en société anonyme pour se préparer à la libéralisation du marché de l'électricité.

La vente du réseau a rapporté plusieurs millions de francs aux communes propriétaires et a contribué à la bonne santé actuelle des finances de notre commune.

Deux sociétés ont été créées, une pour l'achat/vente de l'électricité qui s'est alliée à Romande Énergie Commerce SA et dont elle fait maintenant partie à environ 14% et une seconde société TVT Services SA - SIE SA pour l'entretien du réseau.

Les quatre communes initiales continuent à être propriétaires à 100% de TVT Services - SIE SA et donc de l'ensemble des installations de distribution.

Électricité

M. Cruchon nous présente le centre de la Vigie qui contrôle, via télémaintenance, l'ensemble de la distribution électrique passant par 160 sous-stations réparties sur le territoire.

Le réseau est alimenté par une station primaire appelée OHME, située sur la commune de Crissier, en face du Léman Centre, et l'électricité ainsi réceptionnée est transformée et acheminée par les sous-stations pour arriver jusqu'au client final.

La commune compte plusieurs gros clients/consommateurs mais le plus important reste l'EPFL qui consommait environ 1/3 de l'électricité soutirée au moment de la visite.



L'ensemble du réseau SIE est quasiment indépendant des conditions climatiques car la distribution est enterrée à 99.5%, seuls quelques mètres le long de l'autoroute restent encore en aérien.

Approvisionnements annexes

Les quelques panneaux photovoltaïques installés sur le territoire couvert par SIE Services SA ne sont pas gérés par cette dernière car toute l'énergie produite est réutilisée directement par leurs propriétaires.

M. Kaelin nous apprend que, pour la pose de panneaux solaires jusqu'à 12m², il n'y a pas de mise à l'enquête mais juste une autorisation municipale mais que si les propriétaires désirent pouvoir revendre leur électricité ils doivent faire une demande de RPC (rétribution à prix coutant).

Ces demandes sont extrêmement longues à être acceptées car très nombreuses et les subsides sont déjà quasiment épuisés.

Éclairage publique

La commande de l'éclairage public passe par des cellules situées sur la Vigie mais aucun comptage n'est pratiqué, un forfait en fonction du nombre de lampadaires et de leur consommation moyenne est facturé aux communes ce qui interdit actuellement la possibilité de moduler l'éclairage publique.

Certains nouveaux lampadaires à LED, ou avec des compteurs intégrés, sont actuellement à l'essai dans certaines rues de Renens mais aucune norme n'est encore entrée en vigueur quant aux ampoules et chaque fabriquant a ses propres fixations ce qui rend très chère l'exploitation de ce genre de matériel.

Selon M. Ayer, plusieurs années seront encore nécessaires avant qu'il soit possible de transformer l'ensemble des luminaires.

Compteurs intelligents

Les divers essais faits en Suisse alémanique montrent que l'économie faite avec ce genre de compteur n'est pas assez importante pour l'investissement à faire avec plus de 20'000 compteurs à remplacer.

Les SIE continuent donc d'employer des releveurs qui passent régulièrement dans chaque immeuble ce qui est une bonne manière de conserver de l'emploi en attendant une diminution du prix des compteurs intelligents et le remplacement progressif des compteurs défectueux.

TVT Services SA (TVT)

M. Huguenin nous explique la manière dont sont reçus les programmes de télévision et leur distribution sur le réseau de TVT; L'ensemble TV, Internet et téléphonie de TVT passe par la Vigie ce qui en fait la station de tête.

Toutes les chaines analogiques sont reçues par les paraboles et les antennes du bâtiment de la Vigie. Ces chaines tendent à diminuer progressivement voire à disparaître au profit des chaines numériques et numériques haute définition.

L'ensemble des programmes TNT (Télévision Numérique Terrestre) compris dans l'abonnement "standard" parvient de Boisy TV, un partenariat avec cette société appartenant à la commune de Lausanne a été fait dans ce sens.

Un autre bouquet TNT payant provient d'UPC-Cablecom (UPC-C) et transite sur le réseau de TVT.



TVT alimente 60 cellules de quartier par fibre optique, d'où repartent les câbles coaxiaux qui aboutissent chez les clients. TVT a planifié l'éclatement de ces 60 cellules en 180 cellules pour répondre aux saturations du réseau. Contrairement à Swisscom, TVT n'a pas besoin de fibre optique chez le client, la technologie du coaxial a encore 10 à 15 ans devant elle, elle pourrait supporter un débit de 400 Mb/s pour tout le monde.

Pour faire face à la concurrence de Swisscom, pour proposer des produits plus performants et pour disposer d'une force de marketing, TVT devait s'allier à un opérateur de grande taille.

TVT, seul, n'arrive plus à suivre les évolutions technologiques et n'a pas de moyens en marketing. TVT a présenté différentes alternatives au conseil d'administration qui a choisi le partenariat avec UPC-C.

UPC-C est un opérateur national, voire européen, ce qui assure d'avoir un contenu aux meilleurs coûts et permet de fidéliser les clients qui déménagent.

Depuis novembre 2011, TVT donne donc le droit d'utilisation de son réseau à UPC-C, pour l'Internet, la téléphonie et la TV numérique DVB-C.

Le contrat TVT-UPC-C couvre une 1ère période de plusieurs années (le nombre exact d'années ne peut pas être divulgué), puis il est renouvelable par période de 3 ans. La rémunération de UPC-C à TVT est proportionnelle au nombre de clients.

Le "business plan" montre que dès la 3^{ème} année du partenariat, TVT-UPC-C devrait dégager un bénéfice supérieur au bénéfice sans partenariat.

L'espace client de Renens compte 4 personnes qui se sont converties dans la vente des produits UPC-C pour la zone des 4 communes mais aussi pour des communes hors zone.

Le débit d'Internet présente quelques instabilités aux heures de pointe depuis l'arrivée d'UPC-C. La scission progressive des cellules saturées devrait résoudre le problème.

Le nombre de clients de TVT est d'environ 19'000 pour la TV, 7'000 pour Internet, 4'000 pour la téléphonie, ce qui est un taux de pénétration semblable à d'autres communes vaudoises.

Partenariat UPC-C

M. Huguenin ainsi que M. Kaelin répètent encore une fois qu'UPC-C est devenu un partenaire de TVT Services depuis quelques mois alors qu'avant ce n'était qu'un fournisseur de chaines numériques, ils motivent cette décision par l'obligation de proposer à leurs clients une alternative à Swisscom qui monopolise le marché d'Internet et de la télévision numérique et l'impossibilité de trouver une alliance avec d'autre câblo-opérateur de la région pour garder une offre attrayante avec un prix d'abonnement bas.

Les investissements en matériel et en temps auraient été beaucoup trop importants pour un bassin de clientèle captif. Il aurait fait augmenter très fortement les coûts de l'abonnement de base et vendre le téléréseau, à Lausanne par exemple, ne pouvait pas être envisagé s'il y avait d'autres solutions.

Une visite des installations est organisée et la séance se termine à 18h30



Séance du 3 mars 2012

Derniers préavis terminés en 2011

La séance a été reportée.

Un seul préavis clôturé à la date du 3 mars aurait dû être analysé par la commission. Ce préavis 16/2009 - remise à niveau des installations de signalisation et de régulation routière, installation d'une surveillance automatique le long du m1, sera contrôlé lors de la séance du 3 avril 2012.

Séance du 12 mars 2012

Accompagnement du ramassage des ordures ménagères

Un accompagnement du personnel de ramassage des ordures a été planifié pour deux commissaires pour permettre de voir la difficulté de cette tâche.

Après plusieurs demandes, le chef de service n'a pas accepté, pour des raisons de sécurité, la présence d'un commissaire à l'intérieur du véhicule avec l'équipe de ramassage et a demandé à ce que la visite se fasse en suivant le camion poubelle avec un véhicule privé.

Fort de cette réponse un des deux commissaires prévu pour cette visite a renoncé et cette visite n'a pas eu lieu.

Visite du 13 mars 2012

Serres communales, PGEE et SIT



La commission est accueillie par MM. Christian Maeder, Municipal, Marcos Morano, chef du service des travaux, Christian Luthi, contremaître et Jean-Luc Couperier et Mlle Aude Schweizer, horticulteurs.



Les serres communales ont été construites pour répondre à une demande de plantes et diverses fleurs pour agrémenter la commune. L'ensemble de l'installation datant de plus de trente ans demande rénovation.

La Commission de Gestion a visité ces constructions et constaté qu'effectivement aussi bien le matériel que le bâtiment avaient grand besoin d'un aménagement. (*Un préavis est en cours d'établissement et sera présenté au Conseil communal au printemps*).







La consommation d'huile de chauffage représente 9'000 à 15'000 litres.





M. Christian Luthi, expert aux examens de fin d'apprentissage, nous explique le fonctionnement de son service voirie et espaces verts (VEV) qui prépare 4'500 plantes par saison, que l'on peut admirer dans les massifs et plates-bandes de notre ville. Les employés y passant plus de 530 heures par an.

Les achats de matériel nécessaires au bon fonctionnement des serres représentent un montant de Fr. 7'000 à Fr. 10'000.- et ce service forme actuellement deux apprentis horticulteur-paysagiste.







SIT

La présentation du Système d'Information du Territoire a été réalisée par les collaborateurs du service des travaux avec la collaboration de l'expert externe M. Gérard-André Kohler. Le SIT, faisant l'objet du préavis 12/2009 pour un montant de Fr. 178'000.-, doit permettre de gérer l'ensemble des géo-données de la commune, c'est à dire toutes les informations pouvant être géo-référencées, tels que plans, réseaux routiers, cadastre, population, entre-prises, places de parc, arbres, etc.

Le SIT est à la fois un outil d'information, d'archivage et de planification. Le personnel de la commune peut d'ores et déjà consulter certaines informations du SIT à travers son intranet et la saisie des données est déjà bien avancée et continuera à se faire jusqu'en 2014.

Les commissaires ont constaté l'excellent travail fait jusqu'à ce jour. La sauvegarde des données est effectuée chez le fournisseur informatique et fait partie des prestations fournies dans les services d'infogérance.

La Commission de Gestion regrette qu'une version, épurée des données confidentielles, ne soit pas déjà mise à disposition des citoyens intéressés via Internet et ne soit prévue que dans une prochaine phase non encore planifiée.

PGEE

Le Plan Général d'Évacuation des Eaux et un outil informatique de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et claires provenant des zones habitées, en complément d'anciens concepts papier.

Le PGEE demande de tenir compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux. En quelques mots le PGEE prend en compte.

- L'évacuation des eaux usées
- L'évacuation des eaux claires
- Les possibilités d'infiltrations
- L'état des canalisations
- La planification de l'entretien des installations et des canalisations
- Le maintien de l'intégrité du réseau
- Le maintien de l'intégrité des cours d'eau
- La planification des moyens financiers nécessaires à réaliser ces opérations
- Le degré de priorités des opérations à mener pour garder un réseau sain
- L'état de l'assainissement des bâtiments générateurs d'eaux usées hors des zones constructibles.

Le PGEE est en même temps un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière. Il est également un logiciel qui garde la connaissance du réseau des égouts à travers le temps.

Notre commission a constaté que, si le PGEE communal était bien tenu, il ne remplissait pas l'ensemble des tâches pour lesquelles il était prévu.

Les personnes présentes lors de cette visite n'ont pas étés à même de nous renseigner sur la planification et les coûts à long terme pour maintenir la valeur des collecteurs ni sur les travaux à engager pour y parvenir.

La commission n'a, également, pas pu obtenir de réponse à la question du nombre de contrôles réalisés en 2011 alors que tout aurait dû être dans le logiciel gérant le PGEE et aurait dû/pu être ressorti de celui-ci à la demande.



Le PGEE approuvé par les autorités cantonale en 2003 est un outil informatique de gestion évolutif qui devrait être maintenu journellement afin que quiconque désirant une information sur l'état du réseau puisse l'obtenir sans délai.

Visite du 22 mars 2012

Immeuble route du Bois 2 et 4

La visite du bâtiment fait suite à sa rénovation ainsi qu'à une visite faite en 2009 ayant amené certains commentaires de la part de la Commission de Gestion.

Mme Danièle Petoud Leuba, Municipale des bâtiments, M. Ramiro Canedo responsable du service des bâtiments et M. Ulysse Moriggi du Groupe AARC, architecte responsable de la rénovation, nous présentent le bâtiment.

Une rénovation extérieure, en profondeur, comprenant, l'isolation périphérique, les fenêtres, l'isolation de la toiture, les stores, un paratonnerre, l'huisserie de l'entrée avec l'ajout d'un interphone permettant l'ouverture de la porte d'entrée, nous est présentée.

Avant la rénovation



Après la rénovation





La suppression des anciens stores en toile par des stores métalliques fixés aux balustrades des balcons a permis l'aménagement de jolis petits semblants de jardins d'hiver ce qui donne, en plus de la place abritée, une présentation beaucoup plus moderne au bâtiment, l'ensemble étant très apprécié des locataires.





Le changement complet des portes et fenêtres du bâtiment par du matériel moderne à triple vitrage, avec ventilation intégrée au cadre, a supprimé les bruits extérieurs dans les appartements et permet une meilleure aération des locaux et donc une amélioration du rendement du chauffage.

La visite du logement du concierge, entièrement rénové par ce dernier, il est peintre en bâtiment, nous a permis de voir un appartement de trois pièces et demi, spacieux et lumineux.

L'ensemble des autres appartements devront, à terme, être rénovés par la gérance qui a repris la gestion du bâtiment, voici quelque mois.

Suite à la démarche de la CG de 2009, les loyers ont étés adaptés en fonction des revenus des habitants en attendant l'arrivée d'un règlement communal innovant annoncé pour juillet 2012.

La commission s'est étonnée de trouver les containers de l'immeuble au même emplacement que lors de sa dernière visite alors qu'un départ de feu, provenant des containers, a déjà nécessité une fois la réfection de l'isolation extérieure de la façade nord.

Les commissaires ont constaté la bienfacture de cette rénovation et l'architecte a en notre présence, relevé quelques points de détail à corriger avant la remise définitive des travaux.

Gestion des déchets de la voirie

M. Christian Maeder municipal des travaux, M. Marcos Morano, chef de service de la voirie et M. Pierre-Alain Meylan responsable de la planification du ramassage des déchets nous accueillent dans la salle de réunion des Esserts.

M. Maeder nous explique qu'un expert externe a été mandaté en 2010 pour étudier la collecte des déchets dans notre commune et son rapport a mis en évidence que la levée au porte à porte restait justifiée.

L'ensemble du territoire communal a été contrôlé et plusieurs solutions d'amélioration développées.

Suite à ce rapport la Municipalité a décidé de proposer, aux quartiers concernés, la mise en place d'une politique de rationalisation des points de collecte via des enclos collectifs.



Des contrats de prestations, qui donnent la responsabilité des points de collecte au service de la voirie, ont été proposés aux ménages concernés pour un montant de Fr. 90.-/an par ménage.

Dans ces contrats la commune prend à sa charge la mise en place des points de collectes équipés de containers modernes et s'occupe de leurs nettoyages et de leurs remplacements en cas de besoin.

En 2011, cinq points de collecte ont ainsi pu être installés sur les sept proposés et la mise en œuvre de cette politique, dans les zones ou cela présente une rationalisation du ramassage des déchets, va être étendue dans les années à venir.

La mise en place de Moloch, des containers enterrés, a été jugée trop onéreuse, (Fr. 15'000.- le container, plus des frais annuels de ramassage supérieurs), et ne sera utilisée que dans certains cas particuliers.

Des zones "Eco-point" seront mises en place progressivement pour mettre, principalement les zones à forte densité de population du Nord de la commune, à proximité d'une mini déchetterie et de compenser la suppression prévue du point de collecte du centre commercial.

L'analyse des tournées de ramassage a également été étudiée et l'équilibre des tournées a été modifié afin de permettre l'emploi du nouveau camion avec des bennes "Tridel" exclusivement sur le ramassage des ordures ménagères et d'utiliser le deuxième camion, plus gourmand, pour le ramassage du papier et du carton.

La dépose des bennes "Tridel", à la gare de Renens, se fait 9 fois par semaine, chaque camion transportant 7,5 tonnes de déchets ménagers compactés et toutes les améliorations autour du ramassage des ordures ménagères ont permis de diminuer d'environ Fr. 80'000.-les coûts du ramassage dans la commune.

L'objectif du service de la voire est d'arriver à garder stable le nombre de tonnes ramassées par les bennes Tridel en améliorant le tri "sélectif" pour ainsi compenser l'augmentation d'habitants de la commune.

Un recensement des entreprises de la commune a également été mis en place et les sociétés, qui ne passent pas par un ramassage privé, ont été approchées.

En fonction des déchets qu'elles produisent et mettent dans les containers, ramassés par la voirie communale, chaque entreprise a été taxée, selon un barème fixé par la Municipalité, ce qui va permettre une entrée de fonds supplémentaires de Fr. 25'000.- à Fr. 30'000.- par année.

MM. Maeder et Morano nous ont annoncé 55% de recyclage, ce qui montre que toutes ces actions mettent la commune dans le peloton de tête du tri des déchets mais n'empêcheront certainement pas l'arrivée de la taxe au sac pour être dans la conformité de la loi votée dernièrement.

À titre d'exemple le ramassage des déchets ménagers "compostables" a déjà permis, sur deux ans, l'enlèvement de plus de 1'000 tonnes de déchets qui ont amené la création de biogaz dans la centrale Germanier Ecorecyclage SA à Lavigny et comme 10 kg produisent 1m³ de gaz, soit l'équivalent de 0,6 l de carburant, les déchets communaux ont donc produit 60'000 litres de carburant depuis le début de ce ramassage.

Une visite du matériel roulant termine cette séance.



Séance du 3 avril 2012

Compte communaux

La Commission de Gestion et la Commission des Finances se réunissent ensemble pour entendre MM. Pierre Kaelin Syndic et Claude Salzmann chef du service des finances, nous présenter les comptes communaux.

Le chapitre "généralités" présenté dans les pages chamois est détaillé en profondeur et nous y retrouvons la qualité fournie par le service des finances, M. Salzmann expose les comptes avec un solde positif de Fr. 940'046,19 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'295'400.-

Tous les éléments sont expliqués et ne soulèvent que très peu de questions.

Après le départ des "invités" la séance se poursuit avec un contrôle approfondi des comptes et du préavis restant. L'élaboration d'une série de questions, qui seront transmises à M. Salzmann pour approfondissement, termine la séance.

Préavis 16/2009 "Installations de régulation routière le long du m1"

Ce préavis ne présente pas de commentaire particulier.

Montant du préavis 281'200.-

Coût final 253'870.50

Moins-value 27'329.50 = 11,07%

Séance du 11 avril 2012

Compte communaux + intercommunaux

Les commissaires ont étudiés les quatre comptes intercommunaux et une liste de questions complémentaires est adressée, par le secrétaire, au service des finances.

Les premières réponses aux questions posées lors de la séance du 3 avril 2012 nous étant parvenues dans la journée il n'a pas été possible à tous les commissaires de les étudier et un rapide passage en revue est fait.

L'ensemble des réponses sera envoyées aux commissaires, dès réception, et feront l'objet d'une étude approfondie lors de la séance du 24 avril prochain

Rapport de la Commission des Finances sur les comptes communaux 2011

Contrôle des comptes communaux

L'exercice 2011 se boucle sur un résultat favorable de CHF 940'046.19, pour un excédent de charge de CHF 1'295'400 prévu au budget avant prélèvement dans la réserve générale.

Cet écart favorable de CHF 2'235'446.19 peut être attribué en grande partie à 3 éléments :

- Une économie des charges salariales de CHF 0.377 mio
- Une économie sur les biens, services et marchandises de CHF 0.826 mio
- L'augmentation des recettes fiscales de CHF 0.935 mio

Faits marquants « opérations extraordinaires »

- La régularisation du décompte 2010 de l'ancien modèle de péréquation a généré un gain de CHF 2.117 mios
- Il a été procédé à un amortissement supplémentaire de CHF 2.513 mios (Amortissement supplémentaire d'anciens investissements dont l'amortissement ordinaire aurait duré jusqu'en 2038).

La marge d'autofinancement atteint CHF 5'898'578.- contre une prévision à CHF 86'800.-

Les dépenses nettes d'investissement ont été de CHF 11.88 millions (dont 7 millions pour le centre socioculturel). Il y a donc une insuffisance de financement de CHF 5'988'632.

La capacité de la commune à financer ses investissements par la marge d'autofinancement (liquidité créée par son activité opérationnelle) est en diminution. 2010 = 50.4% 2011 30.3 %. Il a fallu puiser dans nos économies.

La situation financière de la commune reste saine au 31 décembre 2011, avec une fortune nette par habitant de CHF 1'938 (CHF 2'466 en 2010).

Comme le relève aussi la fiduciaire, les comptes de la communes sont gérés de manière efficiente par le Boursier et son équipe.



Contrôle des comptes intercommunaux

<u>Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, comptes 2011</u>

Depuis 1997, le Fonds de rénovation des ouvrages ainsi que le produit des taxes perçues auprès des communes d'amont, permettaient à l'entente d'équilibrer ses comptes. La situation s'étant modifiée depuis, une participation financière est à nouveau demandée aux communes de l'entente à partir de l'année 2011.

Participation des communes : CHF 140'678.61, pour une participation d'Ecublens de CHF 21'200.27 (15.07%)

Station d'épuration des eaux usées de Bussigny-près-Lausanne, comptes 2011

L'excédent « charges d'exploitation » total se monte à CHF 958'734.60, dont 21% pour notre commune, soit un montant de CHF 201'334.25, alors qu'il était budgété à CHF 209'200.

Le compte « 3903 Consommation d'eau et taxe d'épuration » présente un solde à 0 car le montant de CHF 23'863.12 a été comptabilisé sur le compte « 3121 Consommation d'eau et taxe d'épuration ».

Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice pour l'exploitation du Chalet « les Alouettes » à Morgins, comptes 2011.

Le budget 2011 avait été établi en tenant compte d'une occupation du chalet durant 29 semaines à cause des travaux de rénovation énergétique. Finalement, l'occupation réelle n'a été que de 14 semaines en raison du prolongement des travaux jusqu'à la fin de l'année. La clef de répartition intercommunale a été adaptée exceptionnellement en raison de ses travaux.

L'excédent « charges d'exploitation » total se monte à CHF 623'824.07, dont CHF 314'760.82 pour notre commune, alors qu'il était budgété à CHF 323'700.

SDIS CHAMBERONNE, comptes 2011.

L'excédent « charges d'exploitation » total se monte à CHF 388'968.35. Ce montant est reparti en fonction du nombre d'habitant par commune, soit un montant de CHF 203'947.55 pour Ecublens.



Séance du 24 avril 2012

Préparation des questions à la Municipalité

L'ensemble des réponses étant parvenues depuis la dernière séance les commissaires étudient les réponses et en font une synthèse. Une liste de questions complémentaires est établie et sera posée aux personnes concernées.

Les questions principales posées par écrit sont :

- L'affichage provisoire des entreprises sur les chantiers rentre-t-il dans le cadre des procédés de réclame et est-il soumis à autorisation ?
- Nouveau central téléphonique peut-on visualiser la diminution des coûts annoncés au niveau des conversations téléphoniques ?
- Quelle est la liste des études en cours pas finalisées/non disponibles en 2011 ? (budget 613'000.-)
- Comment est effectué le suivi du patrimoine immobilier ?
- Informatique communale Peut-on déjà tirer un bilan de cet investissement au niveau de l'utilisation ?
- Quel est le critère de choix des fournisseurs de la commune ?
- Quelle est l'évolution de la location/prêt de matériel inter-commune ?
- Quel est le taux de couverture de la caisse pension ?
- Comment est gérée l'eau des fontaines communales ?
- Quelle est la politique d'information et quelles sont les règles d'octrois des subventions pour traitement dentaires et de musique etc....?

Séance du 2 mai 2012

Présentation du rapport de la fiduciaire

La Commission de Gestion et la Commission des Finances se réunissent ensemble dans la salle de conférence.

Le syndic, quelques membres de la Municipalité ainsi que MM Salzmann, Poget et Caveh sont présent, pour une présentation du rapport par la société de revision Fidinter SA à Lausanne.

Les commissaires parcourent le rapport et reçoivent des explications à toutes les questions.

Séance du mercredi 9 mai 2012

Préparation de la rencontre avec la Municipalité

Les commissaires ont pris connaissance dans les semaines précédentes des réponses aux diverses questions posées à la Municipalité et discute la nécessité d'un approfondissement, ils parcourent rapidement le rapport de Gestion de la Municipalité. Des questions orales complémentaires seront préparées pour être posées aux municipaux concernés lors de la séance du 14 mai 2012.



Séance du lundi 14 mai 2012

Rencontre avec la Municipalité

Les membres de la Commission de Gestion sont reçus dans la salle de la Municipalité par l'ensemble du corps exécutif qui répond aux questions orales préparées lors de la séance du 9 mai.

Le rapport, de Gestion de la Municipalité, est passé en revue et toutes les questions en suspens sont discutées et reçoivent des réponses.

Séance du mardi 29 mai 2012

Finalisation du rapport

Le rapport de la CG est passé en revue et corrigé par l'ensemble des personnes présentes, des questions de détails sont améliorées et le rapport est finalisé afin d'être remis, pour impression, au greffe municipal, qui se chargera de le distribuer avec les documents du prochain conseil.

Vœux 2011

- Qu'un suivi plus approfondi de la gestion des bâtiments soit mis en place.
- Qu'un tableau des consommations énergétique des bâtiments communaux soit tenu à jour et disponible sur demande d'une commission.
- Qu'une liste des vœux et des postulats du Conseil Communal et de la Commission de Gestion soit établie et tenue à jour afin que le suivi de ces vœux puisse être évalué.
- Que les données du SIT, non confidentielles, deviennent disponibles pour le public.
- Que la Municipalité prenne des mesures, autres que le panneau actuel, pour améliorer la sécurité dans l'enceinte du Collège de la Coquerellaz (voir vœux 2010)

Remerciements

La Commission de Gestion tient à remercier tous les membres de la Municipalité, les chefs de services, ainsi que tous les collaborateurs de la commune pour la qualité du travail fourni et pour leur disponibilité.

Des remerciements particuliers vont à :

- M. Claude Salzmann, boursier communal, la rapidité et la précision des réponses fournies aux nombreuses questions qui lui ont été posées.
- La Municipalité pour son rapport de gestion très complet et les réponses apportées lors des diverses séances.



Conclusion

La Commission s'est réunie 13 fois du 8 octobre 2011 au 1er juin 2012. Elle a pu, lors de ces séances, réaliser le programme de contrôle qu'elle s'était initialement fixé.

Dans le contrôle des préavis bouclés au cours de l'exercice 2011, la Commission a pu disposer de tous les documents qu'elle avait requis. La Commission constate la très bonne tenue des dossiers. Elle conclut aussi que, généralement, les préavis sont bouclés avec des moins-values de dépenses.

Les visites de la Commission de cette année ont porté sur TVT Services SA et SIE SA, l'immeuble route du Bois 2 et 4, les serres communales, les projets informatiques SIT et PGEE et le service de la voirie principalement sur le ramassage des déchets.

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2011/2012 pour l'exercice 2011 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux d'approuver :

- La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2011 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2011.
- De donner décharge de leur Gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2011.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2011/2012 pour l'exercice 2011 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat.

Ecublens, le 1 juin 2012

Pour la Commission de Gestion

Le président

Le secrétaire

Claude Masson

Alain Blanchoud